

# COÛTS DES ÉTUDES

Étudiants canadiens non-résidents du Québec et étudiants internationaux

Prenez note que des frais associés à l'achat de matériel et de manuels scolaires sont également à prévoir. Le montant varie selon le programme d'études choisi.

## Étudiants canadiens non-résidents du Québec

### ÉTUDIANTS À TEMPS PLEIN\*

#### Attestation d'études collégiales (AEC)

Droits d'admission	30 \$
Droits et frais des études	185 \$ (par session)
Montant forfaitaire	1 684 \$ (par session)

#### Diplôme d'études collégiales (DEC)

Droits d'admission	30 \$
Droits et frais des études	199 \$ (par session)
Montant forfaitaire	1 684 \$ (par session)

\*Pour être considéré comme étudiant à temps plein, il faut avoir 180 h et plus de cours par session ou 4 cours dans un même programme.

### ÉTUDIANTS À TEMPS PARTIEL\*\*

#### Attestation d'études collégiales (AEC)

Droits d'admission	30 \$
Droits et frais des études	31 \$ (par cours, par session)
Montant forfaitaire	8,22 \$ (par heure de cours)

#### Diplôme d'études collégiales (DEC)

Droits d'admission	30 \$
Droits et frais des études***	131 \$ (45 h)
	161 \$ (60 h)
	191 \$ (75 h)
	221 \$ (90 h)
	311 \$ (135 h)
Montant forfaitaire	8,22 \$ (par heure de cours)

\*\*Pour être considéré comme étudiant à temps partiel, il faut avoir moins de 180 h de cours par session ou 180 h et plus de cours dans différents programmes.

\*\*\*Les droits et frais des études pour les DEC à temps partiel sont établis en fonction du nombre d'heures de cours par session.

Pour plus d'information, communiquez avec nous.  
450 436-1531 ou 1 877 450-3273 | [fcsei@cstj.qc.ca](mailto:fcsei@cstj.qc.ca)



**FORMATION CONTINUE**  
Services aux entreprises et International

# COÛTS DES ÉTUDES

Étudiants canadiens non-résidents du Québec et étudiants internationaux

Prenez note que des frais associés à l'achat de matériel et de manuels scolaires sont également à prévoir. Le montant varie selon le programme d'études choisi.

## Étudiants internationaux

### ÉTUDIANTS À TEMPS PLEIN\*

Droits d'admission	80 \$ CA
Droits d'inscription	185 \$ CA (par session)
Droits de scolarité	Entre 6 621 \$ CA et 10 262 \$ CA (par session) selon le programme d'études choisi

\*Pour être considéré à temps plein, il faut avoir 180 h et plus de cours par session ou 4 cours dans un même programme.

En vertu d'un accord entre le Québec et la France, tout citoyen français est exempté des droits de scolarité exigés des étudiants internationaux. D'autres pays ont également convenu avec le Québec d'une exemption des droits de scolarité.

Pour en savoir plus, consultez le [site du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur](#).